

en tant que tel le verdict de la population. Nous croyons que notre politique et notre programme sont sérieux. Les élections ont démontré que nous comptons de nombreux adhérents au Canada. Nous sommes persuadés que, sous ce rapport comme sous tant d'autres, les événements donneront raison à plusieurs des propositions que nous avons soumises avant et durant la campagne électorale. Quant à notre ligne de conduite à la Chambre, nous continuerons d'agir comme par le passé, de préconiser des mesures et des lignes de conduite progressistes dans l'intérêt de tout le pays, et nous appuierons toute proposition, d'où qu'elle vienne, qui nous semblera de nature à améliorer la situation de la population canadienne. Nous nous opposerons à tout ce qui nous paraîtra restreindre sa liberté et ses chances de succès.

L'appui considérable accordé au Gouvernement impose au parti libéral l'obligation de remplir, durant le règne du présent Parlement, les promesses qu'il fait depuis tant d'années mais qui, dans un certain nombre de cas, n'ont pas été remplies. Je rappelle au Gouvernement que nous n'avons pas encore de régime national de sécurité sociale comprenant des services de santé gratuits, au même titre que l'enseignement scolaire. Voilà un but vers lequel le Parlement devrait tendre. Les vieux citoyens de notre pays, comme sont désignés ceux qui retirent la pension de vieillesse, attendent encore l'exécution des promesses bien précises contenues dans le manifeste publié par le Gouvernement en 1945 et répétées du haut de plusieurs tribunes populaires au cours des élections, à savoir, un régime de pension de vieillesse sans évaluation des ressources.

Je pourrais évidemment énumérer d'autres promesses que nous regardons comme des engagements non remplis.

Or avec l'appui écrasant qu'il possède à la Chambre, le Gouvernement serait inexcusable de retarder l'adoption des mesures nécessaires pour donner suite aux promesses qu'il a faites et aux engagements qu'il a pris maintes fois à l'endroit de la population canadienne.

Le discours du trône laisse prévoir bien des mesures importantes. Il semble que les travaux de la session seront plus lourds et plus longs que certains observateurs l'ont prédit avant la convocation des Chambres. A la dissolution des Chambres, en avril dernier, les résolutions budgétaires n'avaient pas encore été examinées. Nous n'avions guère débattu les crédits. La Chambre avait accordé au Gouvernement des crédits provisoires afin de lui permettre de défrayer le service public jusqu'à la fin du présent mois. L'une des

fonctions du Parlement est, évidemment, d'examiner soigneusement les dépenses du Gouvernement et de lui fournir l'argent nécessaire pour acquitter le coût de ses services. Il est de notre devoir d'examiner avec soin les dépenses. A mon avis, le comité des comptes publics devrait être convoqué au début de la présente session afin que les dépenses soient examinées avec plus de soin qu'elles ne l'ont été au cours de certaines sessions antérieures.

Le discours du trône signale la présence au Parlement de représentants de la nouvelle province de Terre-Neuve. Nous leur souhaitons le plus chaleureux accueil à titre de membres de la Chambre des communes et nous croyons que l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération profitera à la population du vieux Canada, comme à la nouvelle province et à la nouvelle Confédération. Au cours de la présente session du Parlement qui réunit pour la première fois toutes les colonies britanniques disséminées en Amérique du Nord, comme on les appelait, je crois, lors de la conférence de Québec, il convient d'étudier les moyens de parachever l'œuvre déjà commencée de notre autonomie nationale.

Dans le même esprit nous accueillons avec joie la décision du Gouvernement de consulter prochainement les provinces pour en venir à une entente sur la ligne de conduite à suivre pour décider au Canada même des modifications qui pourront s'imposer de temps à autre à la constitution. Nous croyons, d'accord avec le discours du trône, que les espoirs de succès d'une telle conférence sont bien fondés.

Le discours du trône exprime aussi l'espoir que le monde jouira de la paix et de la sécurité sous l'égide des Nations Unies; il précise cependant, fort justement, que les espoirs que nous entretenions en 1945 et durant les années qui ont suivi immédiatement ne se sont pas réalisés. Nous sommes convaincus que le pacte de l'Atlantique-Nord a diminué les risques d'une agression militaire. Cependant, nous exhortons le Gouvernement à s'efforcer de donner suite aux mesures de sécurité prévues dans la Charte des Nations Unies. Comme l'a signalé le premier ministre devant l'Assemblée en 1946, ces mesures soulageront le Canada et toutes les autres nations de l'énorme fardeau du réarmement et de la défense nationale. D'autre part, cela nous permettra d'améliorer à bien des égards le niveau d'existence de notre population. Le meilleur moyen d'éviter la guerre, c'est d'assurer à tous un niveau social et économique convenable. Nous devons, par tous les moyens possibles, relever le niveau économique et social des Canadiens et des membres de la communauté des nations de l'Atlantique-